

Services de finances, de banques et d'assurances

La libéralisation des marchés des services financiers devient faisable maintenant qu'un accord a été conclu sur l'élimination des derniers contrôles de change sur les mouvements de capitaux.

Dans le secteur des services bancaires et financiers, la Commission a proposé l'introduction d'une licence unique valide à travers la Communauté grâce au principe de la reconnaissance mutuelle.

L'évolution des secteurs financier et bancaire pourrait mener à une banque européenne centrale et à une monnaie commune. Cependant, ces étapes ne sont pas actuellement à l'ordre du jour du programme pour 1992.

Dans le secteur des assurances, il existera une distinction claire entre les règlements régissant les grandes entreprises et l'assurance offerte aux particuliers. Par exemple, dans le domaine des assurances autres que l'assurance-vie, les sociétés de la Communauté européenne pourront librement se concurrencer auprès des grandes entreprises.

Autres mesures législatives

Un certain nombre de mesures du programme du marché unique traitent directement de questions environnementales. Mentionnons notamment les directives exigeant l'évaluation de l'impact sur l'environnement des grands projets d'investissements, et fixant un calendrier pour la limitation progressive des émissions gazeuses provenant des usines dégageant des gaz de combustion et des automobiles, ainsi que le concept de responsabilité civile pour la pollution de l'environnement englobant le principe que "celui qui pollue doit payer", qu'il y ait négligence ou non.

D'autres changements importants de politique ont été traités dans le rapport mais ne figurent pas dans le présent résumé; il s'agit des domaines de la concurrence et des aides d'États, du développement régional, du droit du travail et de la fiscalité.

B. EFFETS SUR LES ENTREPRISES EUROPÉENNES

Les observations reprises dans cette partie sont basées sur un sondage spécial effectué auprès de 425 sociétés de fabrication et de services actives au sein de la Communauté européenne. L'échantillonnage consistait en 123 sociétés